Certificat : Référent en Analyse des Pratiques Professionnelles (APP) en psychiatrie

PSYCHIATRIE ET SANTE MENTALE

Ref : ECSPS18A

Compétences visées

Organiser et animer des séances d'APP.

Objectifs et contenus

MODULE 1 : Le cadre théorique multiréférentiel de l'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP)

Construire une conception commune de l'APP en psychiatrie à partir des grands courants théoriques

- Les représentations de l'APP.
- La différenciation entre APP et supervision.
- Le contexte et les recommandations de l'APP en psychiatrie.
- Les idées essentielles concernant le cognitivocomportementalisme et les liens avec l'APP :
  - le principe des thérapies brèves,
  - la centration sur le comportement et les cognitions,
  - les principales techniques : pensée alternative, immersion résolution de problèmes.
- Les idées essentielles concernant la psychanalyse et les liens avec l'APP :
  - le transfert et le contre-transfert,
  - le conscient et l'inconscient,
  - les mécanismes de défense.
- Les idées essentielles concernant la systémie et les liens avec l'APP :
  - les axiomes de la communication,
  - le processus de changement et les paradoxes,
  - les interactions groupe et individu.

Réaliser une fiche de lecture en sous-groupe autour des différents champs théoriques en psychiatrie

- La réalisation d'un résumé du chapitre défini en faisant ressortir les concepts-clés.
- L'engagement d'une réflexion groupale sur l'intérêt du contenu dans la pratique de l'APP.
- La description du questionnement que suscite le champ théorique choisi.

MODULE 2 : Les méthodes et outils méthodologiques en APP

Intégrer et expérimenter les différentes méthodes et outils concernant l'APP

- L'exploitation du travail intersession :
  - les exercices de communication interpersonnelle,
  - le travail intersession : trois synthèses.

Objectifs complémentaires

- Les différentes méthodes concernant l'APP :
    - le vécu expérientiel de Kolb et la méthode IDEA de Lafortune,
    - le modèle de Gibbs,
    - l'entretien d'explicitation,
    - le récit narratif,
    - la méthode GEASP,
    - la méthode ROBBO.
- Le cadre, les règles et les modalités de fonctionnement d'une APP quelle que soit la méthode choisie.
- Le travail en atelier et la consolidation des apprentissages :
    - l'expérimentation d'une méthode,
    - les acquisitions, les approfondissements et les questionnements,
    - le plan d'actions.

Choisir et argumenter une méthode d'APP parmi celles qui ont été développées en formation

- La recherche de la documentation sur la méthode choisie.
- La réalisation d'un écrit individuel autour de cette méthode APP.
- L'argumentation de ce choix.

S'exercer à l'APP par la simulation en situation de formation

- L'exploitation des travaux intersession :
    - les exercices de communication interpersonnelle,
    - le passeport,
    - les situations de soins.
- La posture du professionnel réalisant les APP :
    - l'authenticité,
    - l'écoute inconditionnelle ou la neutralité bienveillante,
    - le principe de non-jugement,
    - l'empathie ou la sollicitude,
    - la congruence,
    - la distanciation,
    - la réassurance et la mise en confiance,
    - l'approche positive : effet Pygmalion (Rosenthal),
    - le partage de l'intersubjectivité,
    - la triple posture : personne/soignant/formateur.
- La mise en œuvre des 12 séances d'APP en simulation :
    - la construction de scénarios en binôme,
    - la simulation de sa séance (une heure par participant),
    - les autres participants sont les acteurs,
    - le débriefing de 30 minutes.
- Le plan d'actions autour de séances d'APP dans les unités :
    - la préparation d'un plan d'actions avec les responsables institutionnels,
    - le calage du projet,
    - les ressources institutionnelles.

Mettre en œuvre une situation d'APP dans une unité

- L'écriture d'une synthèse sur le passeport professionnel à l'issue de l'APP réalisée.
- Le remplissage de la grille d'analyse fournie par le formateur.

MODULE 4 : Supervision et remédiation pédagogiques des APP réalisées dans les unités

Exploiter le travail intersession par un travail de supervision des APP mises en œuvre

- La présentation des 12 séances d'APP des participants.
- Les échanges avec le groupe autour du retour d'expérience.
- La consolidation des apprentissages.
- L'évaluation de la formation et les compétences acquises.

Méthodes

- Apports conceptuels.
- Vidéos pédagogiques.
- Études de textes.
- Exercices de simulation, jeux de rôles sur des points-clefs : méthodes APP, animation d’une APP, débat éthique.
- Analyse des pratiques professionnelles à partir des exercices de validation.

Personnes concernées

Professionnel du secteur sanitaire et médicosocial.

Valeur ajoutée

Ce certificat offre la possibilité à des soignants de devenir animateur et référent en APP au sein d'une institution. La certification est obtenue à partir de travaux personnels et/ou groupaux. La création d'un passeport professionnel en début de formation assure la lisibilité et l'appropriation des contenus et méthodes.

Pré-requis

» Au niveau du participant à la formation : avoir une expérience d’au moins cinq ans dans le métier, avoir un engagement dans le projet d’APP (identifié par le passeport), avoir des connaissances approfondies en psychopathologie.

» Au niveau institutionnel : concertation avec les responsables institutionnels et contractualisation tripartite (institution, participant et formateur) sur le projet de formation, les objectifs à atteindre, la validation du dispositif de formation et d’évaluation, le temps personnel dédié.

Mise à jour le : **13/02/2024**